

cepté pour devise de ses sentiments, la parole de St-Ignace: *Sint ut sunt aut non sint!*

Nous devons restreindre cette notice, au cadre de l'Abaille. Que n'aurions-nous pas à redire des vertus et de la piété de notre regretté défunt? Du moins, nous ne pouvons taire sa dévotion à la Ste Vierge et à St Joseph. Marie, il l'aima avec un cœur d'enfant dévoué, d'autant plus qu'il lui attribuait la prolongation inespérée de ses jours. Notre Dame de Lourdes eut surtout sa prédilection: il envoya une généreuse offrande pour contribuer à la construction de l'Église élevée sous ce vocable, à Lourdes même; il y fit mettre un petit marbre où il témoignait sa reconnaissance à sa Bonne Mère. Et si nous voulons savoir quelle preuve il a donnée de son affection à St Joseph, nous pourrions interroger la vénérable fondatrice de l'Hospice qui est dédié à ce saint dans notre ville de Québec. Plusieurs fois l'année, Mlle Métivier recevait des billets anonymes avec ce seul mot: "Un dévot à St Joseph;" comme elle a réussi à l'apprendre, c'était chaque fois une aumône de 3, 4 et \$5, pour venir en aide à cet hospice, et que lui faisait adresser le protégé de Marie et Joseph.

La Ste Vierge et St Joseph ont bûni leur bon serviteur; ils l'ont appelé au ciel un samedi et dans le mois de mars. C'est en effet le 23 de ce mois que M. Maingui rendait doucement sa belle âme à Dieu. Il avait craint la mort toute sa vie, il eut le bonheur de la voir arriver avec le plus grand calme: il disait aux prêtres qui le voyaient quelques heures avant son dernier soupir: "vraiment, je n'aurais jamais pensé qu'il fut si facile de mourir." M. Louis-François-Napoléon Maingui allait bientôt entrer dans sa 40e année, il était né le 3 juillet 1838, à Notre-Dame de Foye, près de Québec.

M. Maingui est resté exposé à l'infirmerie du Petit Séminaire, depuis dimanche matin jusqu'à lundi à 4½ h., heure à laquelle ses restes ont été transportés à la chapelle. M. Lemoine, chapelain des Ursulines, a fait la levée du corps. Mgr l'Archevêque qui était présent quand M. Maingui reçut les derniers sacrements, voulut bien assister à la cérémonie et réciter avec le cœur et les élèves congréganistes l'Office des morts.

Le service a été chanté mardi matin à 9 h. à la chapelle. Mgr l'Archevêque officiait; il était assisté de M. Lagacé, comme prêtre assistant, de MM. A. Godbout et H. Têtu comme diacres d'honneur. Le corps universitaire, MM. les élèves de l'Université, bon nombre de prêtres, les parents du défunt, plusieurs laïques, les élèves du Petit et du Grand Séminaire étaient présents. Avant l'absoute, Mgr l'Archevêque fit l'éloge de M.

Maingui. Sa Grâce fit ressortir les enseignements que ce prêtre, modèle des vortus sacerdotales, nous adressait du fond de sa tombe: il loua surtout son admirable patience dans la douleur, sa douceur, son travail, son exacte fidélité à observer la règle de la maison, où il fut, a dit Mgr. l'Archevêque, comme un pilier de la régularité.

Nouvelles Locales.

Les Quarante-Heures ont commencé à la Chapelle du Séminaire mercredi matin pour se terminer vendredi. L'affluence des fidèles a été très-grande comme toujours.

Les élèves des différents classes ont chanté quelques morceaux devant le St-Sacroment, durant l'après midi de mercredi et de jeudi.

Société Laval. Mardi dernier M. T. Trudello, élève de Philosophie *jun*, nous a lu un travail très-instructif sur l'*Authenticité de l'histoire*. Puis on a procédé aux élections. Ont été élus:

Président, M. Louis Paquet, élève de Physique.

Vice-Président, M. Thomas Labroque, élève de Philosophie *jun*.

Secrétaire, M. Alphonse Bornier, élève de Troisième.

Nous croyons savoir que la soirée dramatique que devaient nous donner nos confrères de la Rhétorique, a été remise au trente avril prochain.

Incendie du Séminaire

25 mars 1865.

(Suite.)

"Tu comprends, cher Adolphe, que je dus être curieux d'examiner à la clarté du jour les désastres de la nuit; je ne manquai pas de revenir. Quel spectacle de voir, après quelques heures, tant de ravages et tant de ruines! Quatre murs dépouillés et blanchis par le feu, s'élevaient seuls au milieu de ces débris fumants que couvrait une épaisse couche de cendres. Quelques citoyens de la ville contemplaient avec étonnement les affreux ravages de l'incendie; j'étais silencieux. Je ne saurais te dire, Adolphe, l'émotion que j'éprouvai à la vue de ces ruines. Il y a à peine quelques heures, me disais-je, que nous reposions paisiblement à l'ombre d'un toit qui n'est plus; hier encore nous fréquentions ces vastes appartements que l'œil maintenant cherche en vain, nous allions y puiser la nourriture de l'âme et de l'esprit. Hier encore y régnait le travail et l'activité, aujourd'hui on n'y rencontre que la solitude. Oui, cher ami, si j'avais eu le talent "d'égaliser les plaintes aux calamités," tu m'aurais vu entonner le chant plaintif de quelque élégie.

"Mais ce que je n'aurais pu te peindre, Adolphe, c'est le désappointement des élèves en apprenant qu'on avait décidé de ne pas interrompre les classes, ce qui nous paraissait tout-à-fait en dehors des choses possibles; car tu comprends que si nous eussions été juges dans cette affaire, nous aurions consacré au moins quelques semaines aux réparations. Tu ne saurais croire tous les projets qui furent alors renversés, toutes les espérances qui furent déçues. En présence d'un tel désastre, chacun émettait son opinion:—Il est impossible, disait l'un, qu'on reprenne les classes avant septembre prochain. J'ai plus loin, disait un autre, et je ne crains pas d'affirmer qu'on ne pourra avant une année faire les réparations les plus pressantes. Nous ne sommes pas encore trop à plaindre dans notre malheur, ajoutait un troisième, car le moins qu'on puisse attendre, c'est qu'on va nous faire grâce cette année du Baccalauréat. Pour moi, et j'étais plus réservé, je fixais le commencement de mai comme le terme possible où l'on pourrait nous appeler à venir reprendre nos travaux. Hélas! pas une seule journée d'interruption! Nous sommes en plein travail comme si rien n'avait jamais été, et le Baccalauréat fait déjà pâlir plusieurs des intrépides rhétoriciens. Tout marche comme auparavant, et ne nous paraît qu'un rêve, si nous ne passions tous les jours près des ruines, pour nous rappeler la nuit fatale. Maintenant tous ces lieux que nous habitons que nous fréquentons déjà depuis un certain nombre d'années, tout n'est plus qu'un monceau de ruines, qui lorsque la brise du soir agite ces lambeaux de fer suspendus aux flancs blanchis des murailles et aux arbres environnants, me rappellent ces vieux châteaux mystérieux dont les romanciers se plaisent à nous rendre les abords redoutables.

(A continuer.)

c.

Conditions de ce journal.

L'Abaille paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centins pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et colléges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques. On s'abonne en s'adressant au Secrétaire-Trésorier, Séminaire de Québec, ou aux différents agents.

Agents: A la grand salle, E. Bornier; à la petite salle, O. Côté; chez les externes, O. Gagnon et E. Lortie. St. Hyacintho, J. Tetreau. Ste. Anne, F. Chabot.